



## Election bureau du CVC

publié le 05/10/2017

Le bureau du conseil de vie collégienne doit être composé de :

- ▶ 3 représentants de 6ème
- ▶ 2 représentants de 5ème
- ▶ 3 représentants de 4ème
- ▶ 2 représentants de 3ème

Ce bureau pourra être accompagné d'autant de membres actifs que possible !

Le CVC a différentes attributions :

- ▶ Améliorer les conditions de vie du collégien au collègue
- ▶ Dialoguer , échanger, débattre
- ▶ permettre au élèves de découvrir la démarche de projet et de prendre des décisions.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 octobre 2017.

Les élections du bureau auront lieu le **jeudi 12 octobre de 10h00 à 16h00** en salle mut'

### Document joint

 [affiche-cvc](#) (PDF de 139.9 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**